

# Femmes migrantes

- > Les femmes dans l'étude des migrations
- > Travail, migrations féminines et stéréotypes
- > Enfermées au Dépôt, avant expulsion

**Les deux discours, celui sur l'immigration privilégiant l'homme comme le référent universel, et celui sur les femmes et les rapports sociaux de sexes, ont pendant longtemps évolué sans se croiser et sans se connaître. Ce cloisonnement des recherches avait évacué de leurs champs respectifs ne serait-ce que la référence aux femmes immigrées. Et encore aujourd'hui, il arrive que « les migrants » et « les femmes » soient traités comme des catégories mutuellement exclusives.**

**En rétrospective, il n'est pas étonnant que les femmes immigrées aient été longtemps invisibles dans les recherches sur l'immigration, celles-ci également tardives, dans la mesure où les femmes sont restées dans l'ombre dans tous les autres domaines. C'est dans les années soixante-dix qu'on a commencé à les découvrir ou à les redécouvrir, en France, en Allemagne, en Suisse et dans d'autres pays d'Europe occidentale.**

## Les femmes dans l'étude des migrations

**Mirjana Morokvasic**

Directrice de recherche émérite au CNRS

La visibilité des femmes en migration n'est pas corrélée à leur présence. Je suis moi-même partie des « silences » et de l'invisibilité des femmes dans la recherche sur la migration, il y a une trentaine d'années. J'avoue : je les ai découvertes sur le terrain, lors de mes recherches sur les travailleurs yougoslaves en France, alors que les écrits et les travaux qui m'avaient guidée ne voyaient que le migrant homme comme référent. En France comme partout en Europe occidentale, il était question des « travailleurs immigrés et leurs familles », avec la supposition sous-jacente que les travailleurs étaient des hommes. Au départ donc, « myope » en ce qui concerne le genre, j'ai pourtant découvert des écarts significatifs dans les réponses des femmes et des hommes quant aux motifs de leur départ, leurs rapports au pays d'origine, leurs

responsabilités à l'égard des membres de la famille restés au pays (notamment les enfants, mais aussi d'autres parents), l'importance accordée à l'identité nationale, ou encore l'expérience de la vie en migration, de la société ambiante, du travail, enfin l'orientation vers le retour. J'ai découvert également que les rubriques statistiques ne permettaient pas toujours de distinguer les femmes et les hommes, ni les étrangères parmi les femmes, ni de séparer les femmes des enfants. Par ailleurs, mes observations de terrain ne correspondaient pas au stéréotype de la femme étrangère recluse, analphabète et ne travaillant pas à l'extérieur. Après un premier « état de la question » circonscrit à la recherche en France, mon travail sur la migration féminine s'est prolongé par des tentatives de dépasser « le nationalisme méthodologique » qui m'amènèrent à

comparer la migration des femmes en France, en Allemagne et en Suède, et plus tard à étudier leurs activités entrepreneuriales dans plusieurs pays européens.

Parlant des sources d'invisibilité des femmes immigrées, il faut d'emblée distinguer entre, d'une part, la présence des femmes immigrées par rapport aux hommes dans la migration et, d'autre part, les représentations. En effet, le rapport numérique homme/femme variait sensiblement d'une nationalité à l'autre : au départ, la migration algérienne était majoritairement masculine (une femme pour sept hommes, nous dit Sayad en 1977), de même que la migration malienne : « Pour trouver les femmes, j'ai dû aller dans les villages d'origine. » Pour d'autres nationalités par contre, espagnole, portugaise, yougoslave, les femmes ont été beaucoup plus présentes depuis longtemps, ce qu'attestent d'ailleurs les statistiques. Malgré cette pluralité de situations, une vision globale de la migration comme phénomène exclusivement masculin s'est imposée, marginalisant ou invisibilisant certaines situations où les femmes étaient pourtant très présentes, y compris sur le marché de travail. Rares sont celles et ceux qui reconnaissent leur myopie et les limites d'une démarche qui exclut les femmes, comme Berger et Mohr dans leur *Seventh man* – qui eut à l'époque un retentissement international (1975).

Cette invisibilité est aussi probablement due au fait que les analyses sociologiques les plus poussées de l'émigration/immigration ont porté sur les migrations algériennes, notamment le travail fondamental d'Abdelmalek Sayad, qui a tant influencé la

sociologie de l'immigration naissante en France. On sait que, pour lui, l'émigré/immigré est dans un premier temps ou « âge » le délégué paysan d'une société appauvrie qui cherche à survivre grâce à l'émigration, et qui dans un second temps s'en détache pour réaliser ses propres aspirations (1977). Cet immigré est un travailleur, « le travail étant la justification même de l'immigré ». Il est l'homme seul qui a laissé sa famille au pays. La présence des femmes immigrées est occultée et, pour peu qu'on se réfère à elles, ce n'est pas en tant que travailleuses mais en tant que membres de la famille. Personnes à charge donc, qui éventuellement « font des ménages », ce qui ne suffira pas pour parler de leur contribution économique, « productive ».

Il faut se rappeler que dans les années soixante-dix, la conception du travail n'englobait pas toutes les activités accomplies par les femmes – le travail des femmes commençant seulement à sortir de l'ombre. Esther Boserup publie son ouvrage sur les femmes et le développement en 1970, tandis que les travaux féministes commencent à peine à déconstruire et reconstruire le concept même du travail – élargi au travail non salarié, non rémunéré, non marchand et au travail informel. En ce qui concerne les étrangères, le travail dans les services aux particuliers ou dans la confection était souvent invisible, non déclaré ou non rémunéré – Madeleine Guilbert et Viviane Isambert-Jamaty ont souligné différentes conditions qui favorisaient la clandestinité chez les femmes (1956).

À l'époque, les chercheurs proposent des théories générales et des modèles issus d'études dont les femmes sont exclues et où les migrants apparaissent comme des entités asexuées. Cela était le cas non seulement dans des pays où les hommes étaient effectivement plus nombreux parmi les migrants, mais également dans des migrations où les femmes étaient souvent plus nombreuses que les hommes.

En France, la littérature sur les migrations oscille alors entre l'exclusion des femmes et le stigmate de la femme isolée, inactive et analphabète. « Dans cette société française où la famille est glorifiée [...], on a fait venir des hommes seuls. » La femme « ne travaille pas, ne parle pas la langue, ne sait ni lire ni écrire. » (Minces, 1973). Bernard Granotier (1971) leur consacre à peine quelques lignes dans son ouvrage sur les travailleurs immigrés en France. « Le métier, ce mode privilégié d'adaptation, n'existerait pas pour les femmes » (Granotier,

1971), elles sont exclues de la production. Tandis que l'émigration-immigration des hommes serait essentiellement économique, celle des femmes apparaît comme non économique, c'est en tant que « femmes d'immigrés » qu'on les donne à voir. Certes, la présence des femmes autorise à parler de la famille. Elles n'en demeurent pas moins de silencieuses figurantes, témoins et non actrices – c'est sur le « nous » du chef de famille que s'appuie l'analyse de l'auteur, qui conclut à l'isolement de la femme au sein de sa propre famille comme au sein de la société d'accueil.

### Invisibilité dans la recherche et rapports sociaux de sexe

À la fin des années soixante et au début des années soixante-dix, naissent des mouvements de libération des femmes dans le monde entier, tandis que les *Women's studies* se développent rapidement dans différentes disciplines – avant tout outre-Atlantique.

Pourtant, les femmes immigrées sont indicibles, impensables même, derrière « la femme universelle » – dans les débats, les mesures politiques, les recherches féministes ou les luttes syndicales de l'époque. Dans son essai sur *Le Féminisme* (1979), Andrée Michel rappelle le *credo* : « Enfermées dans la famille, les femmes produisent et reproduisent la force de travail dont la société a besoin [...]. Le système patriarcal, antérieur au système capitaliste, se base sur cette « production invisible » des femmes dans la famille. » Andrée Michel n'oublie pas les inégalités : « Si toutes les femmes sont opprimées, elles ne le sont pas au même titre », en soulignant notamment la situation des femmes du tiers monde et la nécessité de mettre en évidence l'articulation du système patriarcal et du système d'accumulation capitaliste. Toutefois, elle ne mentionne pas les femmes immigrées. Andrée Michel a pourtant été la pionnière de la sociologie de l'immigration en France, par son étude consacrée en 1956 aux immigrés algériens. En pleine guerre d'Algérie, elle a su se détacher de la demande sociale et construire son objet en dehors du « problème social » défini par cette demande et elle a su discerner la présence des familles là où on ne voyait que « le travailleur algérien ». Elle est aussi la première à examiner les tendances à l'innovation et la modernisation dans les familles algériennes (1973), sans pour autant succomber à l'évolutionnisme des recherches postérieures sur les femmes immigrées et le changement.

Indubitablement, la plupart des féministes des années soixante-dix des

différents pays européens peine à « faire le lien » avec les femmes migrantes.

C'est pourtant le questionnement féministe qui sera progressivement le principal moteur de la visibilisation des femmes immigrées dans la recherche et les débats politiques. Le mouvement des *Black feminists* surgit en réponse à l'invisibilité des femmes noires dans le mouvement féministe dominé par les femmes blanches de classe moyenne et met en évidence la spécificité de l'oppression des femmes noires. Lui succéderont la perspective de la triple ou multiple oppression ou encore la revendication de contextualiser, d'articuler les différents niveaux de domination. En France, il faudra attendre la fin des années quatre-vingt-dix pour qu'on commence à donner une place aux migrantes dans les débats et recherches féministes en France, notamment avec la mise en place du premier réseau Femmes en migrations par Claude Zaidman et Anette Goldberg Salinas, ou les travaux de Françoise Gaspard (1998).

### Rendre visibles, « compenser », déconstruire

Les travaux pionniers des années soixante-dix et quatre-vingt avaient pour objectif de sortir les femmes immigrées de l'ombre, de les rendre « sociologisables » et de montrer leur diversité, contre la représentation qui imposait une image globale unifiée de la migration comme phénomène exclusivement masculin. La visée en était donc la compensation (montrer et démontrer la présence des femmes là où on ne les voyait pas) (Morokvasic, 1975, 1983 a, 1984). La volonté de déconstruction, notamment du stéréotype de la femme immigrée passive, recluse, se débrouillant mal dans le monde moderne, n'est pas étrangère à cette première phase.

Démontrer la présence des femmes dans les statistiques et mettre l'accent sur leur participation économique était nécessaire pour rendre les femmes visibles dans un contexte où l'on s'intéressait surtout à la migration de travail et où les migrants n'étaient « légitimes » qu'en tant que travailleurs – tout au moins avant la suspension du recrutement officiel de main-d'œuvre en 1974. De fait, les femmes n'ont jamais été à proprement parler « absentes » de la population immigrée : en France, elles étaient 42 % des immigrés en 1946, 40 % environ entre 1968 et 1975, 42,8 % en 1982. En chiffres absolus, cela représentait en 1982 un peu plus d'un million et demi de personnes de sexe féminin ou 5,7 % de la population féminine totale, dont environ un million de femmes

adultes sur un total de 3 680 000 personnes étrangères. Minoritaires parmi les étrangers, les femmes sont majoritaires parmi les Français par acquisition : 1 463 000 au total, dont 804 000 (ou 56,4 %) de femmes. Par conséquent, si on additionne les personnes d'origine étrangère et les étrangers, l'écart entre le nombre des femmes (2 380 000) et celui des hommes (2 726 000) est sensiblement réduit (Insee, Recensement de population de 1982). Leur occultation dans la recherche est d'autant plus surprenante. Quant à la population active, les femmes immigrées représentaient 3,9 % du total en 1982. 23,4 % des femmes étrangères étaient actives (contre 34,5 % pour la population totale, incluant donc les Françaises et les étrangères). L'analyse de l'activité économique des femmes immigrées en France fait apparaître la montée de l'activité de ces femmes, surtout à partir de 1975, quand s'est également accentuée la tendance à la rééquilibrage du *sex ratio* ou la « féminisation » de la migration (Lebon, 1979).

D'après ces données, il est clair qu'en aucun cas on ne pouvait parler de l'immigration comme phénomène exclusivement masculin, encore moins d'une migration d'hommes « seuls », un préjugé pourtant bien établi. En effet, s'il est vrai que les célibataires sont plus nombreux parmi les hommes immigrés (31 %) que parmi les femmes (20 %), les immigrées veuves et divorcées sont quatre fois plus nombreuses que les hommes dans la même catégorie (Insee, 1982). Si l'on regroupe cette catégorie avec celle des célibataires, le pourcentage des personnes seules est plus élevé chez les femmes que chez les hommes (Morokvasic, 1975). Pourtant, on parle à l'époque de la *solitude affective* des hommes immigrés et non de celles des femmes.

### Le tournant

Lorsque vers 1974-1975, la problématique de la migration des femmes attira l'attention des chercheurs, des pouvoirs publics et des médias, c'était moins le résultat d'un bouleversement de la place qu'occupaient les femmes dans l'ensemble de la population immigrée que d'un déplacement du regard sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs. Premièrement, l'essor des études sur la place des femmes dans la société, au-delà même de l'approche féministe. La fin des années soixante et le début des années soixante-dix étaient en effet des moments des grands bouleversements et de luttes sociales qui ont certainement

contribué à rendre visibles les femmes dans la migration en dépit du fait que, sauf quelques exceptions, les recherches sur les femmes et les rapports sociaux de sexe ont très longtemps ignoré la classe et surtout la « race » et l'ethnicité.

Deuxièmement, la découverte et/ou la reconnaissance du rôle économique des femmes immigrées. Cela est parallèle à un intérêt accru dans la recherche sur les migrations pour les types d'activités hors du secteur formel, notamment diverses formes de travail non déclaré ou clandestin, de même qu'à la redéfinition de la catégorie travail, dans la recherche féministe notamment.

Enfin, la suspension de la migration de travail et le déplacement du regard sur d'autres composantes des flux migratoires ont conduit à une multiplication des interrogations au-delà de la problématique de main-d'œuvre proprement dite (sous-entendu salariée). On voit apparaître, notamment dans le milieu « socio-éducatif » mais aussi dans le milieu de la recherche, des travaux qui répondent directement à la demande sociale. Celle-ci se cristallise après 1974 autour des « problèmes sociaux » et du coût social que

*« Le moment où les femmes apparaissent enfin comme des protagonistes des migrations coïncide avec la fermeture des frontières à la migration économique en Europe occidentale. »*

représenterait la présence immigrée pour la société française. La question de l'insertion ou de l'intégration des femmes immigrées est à l'ordre du jour. Parallèlement, on assiste aussi à la prise de parole des immigrées elles-mêmes.

Pour se limiter au cas français, le développement du regroupement familial, la procédure de régularisation exceptionnelle de 1981-1982 et enfin, le développement du mouvement associatif des années quatre-vingt sont des moments clés pour comprendre (la production de connaissances sur) la place des femmes immigrées en France à cette époque.

Le moment où les femmes apparaissent enfin comme des protagonistes des migrations coïncide donc avec la fermeture des frontières à la migration économique en Europe occidentale et la période dite du « regroupement familial », présentée comme consécutive à cette fermeture. Ceci contribuera à la confusion entre l'arrivée des femmes et leur visibilisation : leur présence sera durablement perçue principalement comme consécutive à (et le résultat de) la circulaire de 1974. Regard biaisé qui non seulement occulte la présence des

familles dans les flux de migration de travail avant 1974, mais également la dimension économique de cette migration familiale. Or, les méandres de la législation concernant le regroupement familial (dans la période allant de la reconnaissance du regroupement familial comme un droit en avril 1976 jusqu'à la loi du 17 juillet 1984 instituant le titre unique de séjour et de travail, c'est-à-dire la carte de résident) montrent justement la volonté du gouvernement de contrôler les flux et notamment l'accès à l'emploi des conjoints. Cet accès étant limité par la réglementation, les immigrées ont été obligées de se tourner vers des emplois non déclarés, irréguliers, donc mal payés et sans aucune protection sociale. La régularisation exceptionnelle de 1981-82 avait pour but d'absorber une grande partie des travailleurs clandestins, en particulier dans un certain nombre de secteurs à la recherche de flexibilité et du contournement du système salarial rigide. Le législateur n'a pas tenu compte des spécificités de l'emploi des femmes immigrées, caractérisé notamment par la discontinuité dans l'embauche. Ne pouvant pas faire valoir des contrats d'engagement d'au moins un an (l'une des conditions requises pour être régularisé), la majorité des femmes immigrées ont donc dû régulariser leur situation au titre de la durée du séjour et non au titre

du travail : elles ne représentaient en effet que 17 % des régularisés, taux à peine plus élevé dans un secteur comme la confection, traditionnel employeur de femmes.

La notion même d'immigration familiale suggère quelques remarques, toujours d'actualité. En France, la filière de l'immigration familiale est celle par laquelle sont entrées et/ou ont été régularisées une grande partie des femmes migrantes. Cependant, la distinction entre les deux filières, travailleurs permanents et immigration familiale, laisse entendre qu'il s'agit d'un côté de personnes actives, de l'autre, d'inactives. Partant du postulat implicite que les femmes dans la filière familiale sont des inactives, on en arrive à des conclusions réductrices et erronées. Par exemple, dans la tentative d'expliquer l'augmentation de la proportion des femmes dans la période de 1968 à 1972 en France : elle serait due non pas à « l'accroissement du nombre des femmes actives immigrées, mais à l'augmentation de l'immigration familiale, en particulier en ce qui concerne les Portugais »<sup>1</sup>. Or, cela ne tient pas

compte de la transformation profonde de la migration familiale (Tapinos, 1975) ni de la progression nette des femmes mariées dans l'ensemble des migrants actifs permanents.

### Déconstruire les stéréotypes

Dans cette période surgit un intérêt particulier pour les femmes immigrées, qui contribue certes à leur mise en visibilité, mais met l'accent sur leurs problèmes sociaux et la nécessité de leur prise en charge. À long terme, cela est même contreproductif pour les femmes concernées : les structures d'assistantat et les formations par lesquelles ces femmes seront encadrées perpétuent le stéréotype de la femme immigrée assistée et ont tendance à les bloquer dans leurs initiatives autonomes. L'économie domestique comme unique perspective d'avenir pour ces femmes a été au centre de nombreux programmes de formation en France, en Suède ou en Allemagne. Parallèlement, les récits des femmes immigrées elles-mêmes et certains travaux de recherche sociologique commencent à déconstruire les stéréotypes des femmes qui suivent ou subissent l'émigration des hommes, isolées, ne travaillant pas à l'extérieur. Ainsi, on examine les facteurs spécifiques à l'émigration des femmes (considérée généralement comme subie, voire forcée) en termes de structures de dépendances à l'intérieur de la famille d'origine, ou encore comme relevant des mêmes facteurs que l'émigration des hommes. Interpellée par le fait que les femmes sont partout dans le monde beaucoup plus nombreuses dans la catégorie des personnes veuves et divorcées que les hommes, et par ailleurs, qu'elles partent en « précurseuses » pour faciliter l'émigration des hommes et sont donc pionnières de chaînes migratoires, j'ai analysé les causes des migrations des femmes seules (célibataires ou non) et leurs prétendues « motivations familiales », « individuelles » ou « subjectives », rarement mis en avant lorsqu'il s'agit des hommes. Si l'existence de demande spécifique dans les pays d'immigration est nécessaire comme facteur appel, ce sont des conditions à la fois économiques et sociales qui profilent le contingent de celles qui sont « libérées » et prêtes-à-partir. Leur migration, tout en étant une fuite, est en même temps une riposte, une lutte contre les conditions de subordination et qu'elles ne veulent plus accepter (Morokvasic, 1986).

À l'encontre du stéréotype de la femme recluse, isolée, qui se dégage de certains travaux sociologiques et qui est implicite dans les structures d'assistance et les formations spécifiques, la vie au quotidien des femmes immigrées, leur expérience migratoire, apparaît sous un autre jour lorsqu'elles prennent la parole elles-mêmes. Avant même l'essor du mouvement associatif en France dans les années quatre-vingt, émergent des figures de femmes au sein de divers mouvements et luttes (le *Collectif des femmes immigrées* notamment, au sujet du statut « dérivé » de celui du mari). Au Royaume-uni, l'isolement qui est la réalité pour beaucoup de femmes originaires du sous-continent indien au début de leur séjour n'est pas une fatalité : elles s'organisent, solidaires dans leurs luttes contre le racisme institutionnalisé et mènent des grèves. En Suisse, après une rencontre inédite dans son genre, des femmes immigrées forment avec des femmes suisses un « Manifeste », qui, s'il n'aura pas de retombées politiques directes, portera néanmoins la situation des immigrées sur la place publique grâce aux médias et d'autres relais.

*« C'est ainsi que des sociologues non seulement produisent des savoirs qui font l'impasse sur la réalité, mais en même temps légitiment les stéréotypes qui la déforment. »*

En France, on s'intéresse plus à la valeur du travail, au sens qu'on lui attribue et à sa fonction comme outil d'insertion (ou de changement) qu'aux conditions proprement dites de travail des femmes immigrées. Les premiers textes sur l'emploi des femmes immigrées étaient des analyses statistiques, tandis qu'une première conférence publique examinait les principales caractéristiques d'emploi des immigrées ainsi que l'impact des procédures administratives les obligeant à renoncer à être en règle<sup>2</sup>. Travailler à l'extérieur était alors présenté comme une norme étrangère au monde des femmes immigrées, qu'elles seraient susceptibles d'acquiescer en France : Lebon (1979), par exemple, suggère, comme l'une des explications de ce qu'il appelle la « féminisation de la main-d'œuvre étrangère », l'adoption du modèle de la société d'accueil. L'accès des femmes immigrées au travail salarié n'apparaît donc qu'en opposition à une norme construite et figée de la femme qui ne travaille pas – qui serait propre aux sociétés d'origine. En même temps, le travail est présenté comme un don de la société occidentale aux femmes du tiers-monde et comme un remède dans leur lutte

contre des traditions oppressives. Ainsi, « le statut de travailleuse n'est perçu qu'en termes fonctionnalistes, comme une étape à franchir sur la voie de l'émancipation » (Morokvasic, 1983 a). Les rares enquêtes de terrain consacrées au travail des femmes immigrées mettent en question des idées reçues, notamment que la montée de l'activité est due essentiellement aux jeunes femmes issues de l'immigration ou au contact d'un modèle occidental. En Allemagne, où pourtant (et contrairement à la France) les femmes étrangères avaient à cette époque un taux d'activité plus élevé que les Allemandes, on a projeté sur elles le modèle de la *Hausfrau* (femme au foyer), à tel point que les enquêtes représentatives conduites périodiquement sur des échantillons de plusieurs milliers d'étrangers hommes et femmes ne comportaient pas de question sur le travail mais sur les raisons pour lesquelles les femmes « ne travaillaient pas » (avec des suggestions de réponses à cocher : « mon mari ne m'autorise pas », « ma culture d'origine », « enfants à charge ») (Brandt, 1977). C'est ainsi que des sociologues non seulement produisent des savoirs qui font l'impasse sur la réalité, mais en même temps légitiment les stéréotypes qui la déforment.

L'accès au travail salarié est certes limité par des contraintes culturelles, de sorte que seul le travail à domicile ou dans un milieu non mixte paraît acceptable pour les femmes musulmanes du Punjab, par exemple (Stone, 1973). Mais comme le montre Verity Saifullah-Khan (1977, 1979), ces contraintes ne sont pas immuables, leur impact varie selon le contexte, y compris pour les femmes d'une même communauté. Elles n'existent pas dans d'autres. Bien au contraire, le travail des femmes fait partie intégrante du projet migratoire des Portugais, des Yougoslaves (Cordeiro, 1978 ; Morokvasic, 1976), des Chypriotes grecs, les femmes étant indispensables à leur économie ethnique (Anthias, 1983).

Les effets de la migration sur les femmes sont le sujet quasi inévitable de la plupart des travaux sur les femmes immigrées ; le changement est vu comme un passage de la tradition à la modernité, synonyme de promotion. Cette approche n'élimine pas les stéréotypes : elle les intègre pour expliquer les changements. Car, à défaut de points de référence sur l'origine des femmes immigrées, on lui impute un contenu reconstruit. Il est remarquable que des chercheurs provenant des parties différentes du monde attribuent aux

femmes migrantes, aux origines aussi variées que possible, une origine culturelle simplifiée presque identique, la supposée « tradition » (sous-entendu oppression des femmes et immobilité) et l'opposent à leur propre modèle de la modernité (occidental ou urbain). Les migrantes sont considérées comme des *tabulae rasae* par rapport à certaines normes et comportements et le changement est évalué par rapport à cette construction figée et homogénéisante.

### Continuités et discontinuités

Posons pour terminer un regard rapide sur la situation contemporaine. S'il n'y a pas eu de changement majeur dans le pourcentage d'hommes et de femmes qui migrent à l'échelle internationale (UN, 2006), les formes des migrations ont évolué, de plus en plus de femmes migrant de manière indépendante et en tant que principaux soutiens de famille. Alors que jusqu'ici la « féminisation » renvoyait avant tout à la modification quantitative de la part des femmes par rapport aux hommes, aujourd'hui, le terme devrait par contre signaler également un changement qualitatif : les femmes émigrent à la recherche d'emploi, de plus en plus autonomes, souvent pionnières des chaînes migratoires ou comme cheffes de familles et pas seulement comme « suivantes » ou « rejoignantes » de membres masculins de leur famille – le regroupement familial restant toutefois le mode d'entrée le plus fréquent pour les femmes.

Les questions de la migration et des immigrés ne sont plus en marge des sciences sociales ou confinées à l'horizon des préoccupations politiques et associatives locales. Plus que jamais, elles sont à l'ordre du jour aussi au niveau national, européen et international.

Depuis une dizaine d'années, on constate un intérêt accru pour ce champ qui, sans pour autant délaisser les *femmes*, s'affirme progressivement dans un enchevêtrement des problématiques autour de *genre* et des migrations. Parallèlement, dans les recherches sur le genre, la tendance à « la contextualisation » s'affirme, notamment avec les travaux sur l'intersectionnalité où on retrouve les questionnements des années quatre-vingt sur l'articulation de différents rapports de domination. Il semble que le champ du *genre et migration* devienne de plus en plus légitime, un objet « ennobli » en quelque sorte, même si en réalité ce ne sont encore souvent que les *femmes immigrées* qui, peu à peu, acquièrent le droit de cité dans la recherche et les politiques publiques.

Loin de considérer ce champ en construction comme « largement balayé », et malgré une abondante production de connaissances, force est de constater que des lacunes et des zones d'ombre persistent. Les stéréotypes et les stigmates sont encore présents et la recherche, avec ses problématiques privilégiées, parfois encouragées par la demande sociale, ne les met pas en question mais souvent, au contraire, les conforte. Assignée en priorité à la sphère de la reproduction sociale, l'immigrée ou la migrante est perçue avant tout comme mère de famille, et c'est à elle que l'on impute le coût social de la migration, de la mobilité, de la séparation, notamment lorsque les recherches se focalisent sur la maternité transnationale. Au cœur des recherches également, on trouve « les dessous féminins de la globalisation »<sup>3</sup>, en particulier la condition d'immigrée comme servante ou comme prostituée. De nombreux travaux sur les trafics des femmes à des fins d'exploitation sexuelle et surtout les campagnes « anti-traffic » de l'OMI mettent plus souvent en avant la femme immigrée comme « victime » à protéger ou à sauver, que comme sujet agissant. D'autres travaux se sont en revanche efforcés de déconstruire et de dénoncer ce discours victimisant au secours de femmes immigrées d'autres cultures. Quoique nécessaire, cette dernière démarche ne parvient pas à délivrer les immigrées de la figure d'altérité dans laquelle la victimisation les enferme. Elle y contribue même indirectement.

Car les travaux sur beaucoup d'autres domaines et secteurs d'activité font défaut. Certes, les migrantes sont parfois commerçantes, surtout ambulantes, mais des recherches sur la création d'entreprise par les immigrées ou sur l'entreprenariat au féminin sont rares, de même que les travaux sur les femmes qualifiées, si ce n'est dans le secteur des soins. Rares aussi les recherches sur les mouvements et les luttes de femmes immigrées, surtout comparatives.

La perspective de genre en migration ne devrait pas se réduire à une focalisation sur l'expérience des femmes, ou sur ce qui se passe au sein de la famille, que cette dernière soit transnationale ou non. Et pourtant, pour certaines auteures, se limiter à étudier la condition des femmes ne serait pas incompatible avec la prise en compte des rapports de domination entre les sexes. C'est en effet grâce à des travaux qui ont analysé plus particulièrement les causes des migrations des femmes qu'il a été possible de dépasser le réductionnisme des explications en

termes purement économiques et de chercher également du côté des rapports sociaux. De même, l'éclairage sur les persécutions à l'encontre des femmes dans certains pays, sur leurs filières d'entrée, leur accès à l'emploi et les discriminations qu'elles affrontent, tout en soulignant les spécificités de la situation des femmes, permettent de reposer les questions en termes de genre. On a pu également montrer que les politiques publiques apparemment neutres produisent des effets genrés et créent notamment des situations de dépendance ou d'illégalité qui touchent plus les femmes immigrées que les hommes. Nos connaissances sur la mobilité sociale des immigrés, le fonctionnement des réseaux transnationaux, les revendications et les luttes politiques sur les changements sociaux liés aux migrations enfin acquièrent une nouvelle dimension, ou plus exactement, sont réinterrogées de fond en comble, lorsqu'on introduit une perspective de genre.

Pourtant, on ne peut pas dire que dans les théories des migrations internationales, l'approche genrée soit désormais unanimement considérée comme nécessaire, encore moins comme incontournable. Et tant que les états des lieux, les traités de sociologie de migrations ou les rapports ayant l'ambition d'englober le phénomène migratoire dans son ensemble continuent à ignorer les femmes et *a fortiori* le genre, le recours à des travaux sur les femmes restera pleinement justifié, à défaut de comparer systématiquement l'expérience migratoire des femmes et des hommes ou d'analyser la construction du féminin et du masculin dans l'expérience migratoire. ■

-----  
*Les références bibliographiques sont disponibles dans le Cahier du Cedref (Centre d'enseignements, de recherches et de documentation pour les études féministes), dont l'article est extrait :*  
 Femmes, genre, migrations et mondialisation : un état des problématique. ISBN 978-2-7442-0141-7.  
*Renseignements : Cedref, Université Paris Diderot – Paris 7, tél. : 01 57 27 66 82.*

-----  
<sup>1</sup> *L'insertion économique et sociale des étrangers en France*, Étude du Credoc, juillet 1974, cité et commenté in Morokvasic (1975).

<sup>2</sup> *Femmes migrantes au travail*, *Bulletin du Comité médical et medico-social d'aide aux migrants*, n° 4 1975, cité in Morokvasic, 1975.

<sup>3</sup> L'expression est de Claude Zaidman (2003), d'après « The female underside of globalisation » (Ehrenreich, Hochschild, 2003).